



Filiation d'un enfant majeur né à l'étranger

Par **sylvain05**, le **09/04/2013** à **15:38**

Bonjour

Je suis né à l'étranger, à L'île Maurice plus précisément d'un père français, né en France, et d'une mère mauricienne. J'ai été reconnu sur le nom de ma Mère à la naissance et ce jusqu'à présent, car mon père à l'époque ne voulant pas prendre ses responsabilités. Aujourd'hui je suis âgé de 27 ans, il aimerait me reconnaître de manière tout à fait volontaire, mais comme je vis à l'étranger avec un extrait de naissance mauricien, il ne sait pas quelles sont les démarches à entreprendre.

Est-ce que quelqu'un pourrait m'éclaircir sur le sujet.
Merci d'avance pour votre aide.